

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 9 DÉCEMBRE 2025

DÉLIBÉRATION N°2025 - ²⁹~~28~~ : ÉLECTION DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Vu le décret n°87-832 modifié relatif à l'Ecole nationale des chartes et plus particulièrement ses articles 10 et 19 ;

Vu l'arrêté du ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Espace en date du 18 novembre 2025 portant nomination de Mme Agnès Magnien au conseil d'administration de l'Ecole nationale des chartes - PSL ;

Vu le règlement intérieur de l'École nationale des chartes - PSL, et plus particulièrement son article 2-2-1 ;

Le conseil d'administration, dans sa séance du 9 décembre 2025, a élu Mme Agnès MAGNIEN vice-présidente du conseil d'administration de l'École nationale des chartes - PSL.

Nombre de votants : *19*

Pour : *19*

Contre : *0*

Abstention : *0*

*Le Directeur général de l'enseignement supérieur et de l'insertion
professionnelle et par délégation, la sous-directrice Territoires, Société,
Savoirs*

Véronique Lestang-Préchac

